



La Lettre de Béruges

Compte-rendu du Conseil municipal du 24 janvier 2018

► BATIMENTS

Projet d'installation d'une ombrière photovoltaïque

La municipalité a été sollicitée par un industriel porteur de projet (Hervé Thermique et le Crédit Agricole) pour **la réalisation d'une ombrière photovoltaïque**. Une ombrière photovoltaïque est un appentis dont la toiture est couverte de panneaux photovoltaïques. L'espace sous la toiture est généralement utilisé en parking de véhicules.



L'électricité produite est revendue au gestionnaire de réseau (Sorégies SRD pour Béruges). La recette de cette revente permet de financer généralement sur 30 ans les investissements nécessaires à sa construction.

Un tel projet permettrait de développer les énergies renouvelables. Il est en phase avec la stratégie de Grand Poitiers pour développer les énergies complémentaires. Il permettrait également de disposer d'une zone de stockage couverte.

Deux positionnements sont pressentis : parking auto derrière le citypark ou aux ateliers municipaux.

Deux montages financiers sont possibles :

- La commune porte l'investissement et l'amorti sur 20 ou 30 ans avant de pouvoir éventuellement dégager un bénéfice financier.
- L'industriel réalise l'investissement sur un terrain mis à disposition par la commune ; l'espace au sol est utilisable par la commune.

Compte-tenu du coût important que représente un tel projet évalué autour de 165 000 €, il semble plus pertinent d'envisager un portage financier par l'industriel. Il reste toutefois pour la commune une prise en charge estimée à 8 000€ plus le coût de réalisation de la plateforme au sol. Hormis l'intérêt écologique du projet, cet aménagement n'a de sens pour la commune que si la surface au sol répond à un réel besoin de stockage.

Le Conseil a écarté le scénario d'un parking couvert aux Cours jugé inutile. Reste le scénario aux ateliers communaux et l'utilisation de la plateforme pour y garer des véhicules ou stocker des matériaux. Le besoin n'est pas évident de prime abord ; les équipes techniques seront questionnées sur la pertinence d'un tel investissement et les conclusions présentées lors du prochain Conseil.

Implantation d'une antenne Free Mobile

L'opérateur Free mobile utilise actuellement le réseau de l'opérateur Orange pour assurer auprès de ses clients le service de téléphonie mobile. ➔*Tournez la page pour lire la suite*

Prochain Conseil municipal

► **Lundi 26 février 20h30 - mairie**

Commissions publiques - mairie

► **Commission information**
27/02- 20h30

commission.information@beruges.fr

► **Commission Communal**

Jeunes f.barre@beruges.fr

17/02 et 10/03 de 10h30 à 12h

Numéros utiles :

- Mairie 05 49 53 32 54
- Urgence eau 05 49 41 91 91
- Médecin 05 49 53 27 27
- Infirmières 07 88 16 15 94
- Kiné 05 49 53 39 95
- Ecole 05 49 53 33 08
- Garderie 05 49 59 14 66
- Cantine 05 49 53 39 70
- Centre de Loisirs 05 49 03 35 26
- Petite Enfance 06 08 34 92 66
- Taxi 06 74 76 96 30

*Remise de la
médaille du
travail à
Carole Crochu*



Informations municipales

Cette situation prend fin en 2020 ; Free devra alors avoir installé ses propres antennes.

C'est pourquoi l'opérateur sollicite la commune pour la mise à disposition d'un terrain afin d'ériger sa propre antenne. **Celle-ci sera déployée près du terrain de football des Cours.**

► GRAND POITIERS

Convention cadre « Accueil en Mairie »

Avec une communauté urbaine de Grand Poitiers comptant 40 communes, il est essentiel de préserver une grande proximité avec les habitants.

C'est pourquoi chaque Mairie dans chaque commune doit être en capacité :

- **d'apporter aux citoyens un 1er niveau d'information** sur toute question liée aux missions de Grand Poitiers ;
- **d'assurer le relais entre les services de Grand Poitiers et les habitants** pour les questions qui nécessitent un traitement plus complexe.

Ce partenariat naturel entre Grand Poitiers et ses communes membres doit faire l'objet d'une **convention cadre définissant les grands principes et les engagements** respectifs de cette coopération autour de cette fonction « Accueil ».

Cette convention définit 2 niveaux de traitement des demandes des usagers :

• Niveau 1

La commune délivre l'information aux usagers, et le cas échéant mobilise directement les services compétents de Grand Poitiers.

• Niveau 2

La commune réalise pour Grand Poitiers tout ou partie de la procédure de traitement de la demande de l'utilisateur.

Les petites communes comme Béruges proposeront un accueil de niveau 1. En contrepartie, Grand Poitiers met à la disposition des Mairies des outils numériques internes permettant de trouver l'information ainsi que des formations d'accompagnement.

► ASSOCIATIONS

Désherbage annuel de la bibliothèque

Chaque année, la bibliothèque souhaite sortir de son inventaire un certain nombre d'ouvrages « déclassés ».

Ces ouvrages sont propriété de la commune. Le Conseil autorise leur retrait de l'inventaire.

► QUESTIONS DIVERSES

Stade Mullan : restriction d'accès aux voitures

La municipalité constate depuis de nombreux mois une

augmentation importante des incivilités et dégradations des équipements du stade Paul Mullan : portes forcées, vols, tags, dégradation de matériels et d'espaces verts, site laissé dans un état de grande saleté, fréquentations nocturnes...

La municipalité envisage de fermer aux véhicules l'accès au site. C'est le cas dans la plupart des stades des autres communes. Le parking extérieur tout proche permet d'y accéder en faisant quelques pas. Les associations et les particuliers qui y organisent des manifestations pourraient bien sûr en récupérer les clés.

Conscient que cette mesure n'est pas la solution miracle qui va faire cesser toutes les dégradations et incivilités, **le Conseil décide toutefois de tester la restriction d'accès aux voitures pour une durée de 6 mois. Un bilan sera fait à l'été.**

Implantation de zones de regroupement des poubelles

Suite à plusieurs accidents mortels, la réglementation interdit désormais aux camions poubelle de faire des marches arrière. Cette contrainte rend impossible la collecte de déchets dans des rues et impasses où le camion ne peut pas faire demi-tour.

Grand Poitiers qui assume la compétence de collecte des déchets demande aux communes de réaliser des aménagements : zones de retournement pour que le camion puisse faire demi-tour ou bien implantation de plateformes de regroupement des poubelles à l'entrée des impasses.

En 2018, la réalisation de deux plateformes est prévue : place de l'église et allée du Chiron à Bourgversé.

Toutefois, ces projets d'aménagement n'ont pas été engagés avec suffisamment de concertation avec les riverains impactés. C'est pourquoi le dossier est stoppé. **Une première réunion sera organisée mi-février avec les riverains impactés de la place de l'église, les services de Grand Poitiers et les élus. Puis ce sera le tour des riverains de Bourgversé, allée du Chiron.**

Prochain Conseil municipal
lundi 26 février à 20h30



Enquête à Béruges

Dans le cadre de leurs études, **3 étudiants** en BTSA Développement et Animation des Territoires Ruraux au lycée Kyoto vont réaliser **une enquête de terrain par le biais d'un questionnaire sur la perception que la population bérugéoise a des haies dans son environnement.** Ils viendront sonner à votre porte. **Grand merci pour votre accueil.**

Cette enquête débouchera sur des actions de sensibilisation plus tard dans l'année, auprès du scolaire et du grand public.

// Dates à retenir

Retrouvez toutes les dates des manifestations sur www.beruges.net, rubrique « Agenda »

- **9 février** : Carnaval et Bal - Salle des fêtes Avinyonet - APE
- **10 mars** : Soirée Paëlla - Salle des fêtes Avinyonet - Comité de jumelage
- **17 mars** : Loto - Salle des fêtes Avinyonet - USB
- **18 mars** : Projection film - Salle des fêtes Avinyonet - APE



Comité de Jumelage

Emmanuelle Bonnet 06 72 02 23 87
jumelage.beruges@laposte.net

Le Comité de Jumelage organise sa traditionnelle **soirée paëlla le samedi 10 mars à 20h30 dans la Salle Avinyonet del Penedès**. Soirée animée par le groupe Jozen Paz. Plus d'informations sur le flyer ci-joint.



Béruges Moto Club

Olivier Auger 06 76 18 74 76
olivier-auger@hotmail.fr

Le président Olivier Auger a présenté les vœux du BMC à tous ses membres lors de la **galette des rois** le vendredi 12 janvier dernier.



Le **programme de l'année 2018** a été évoqué, avec quelques dates essentielles à retenir comme :

- **l'Assemblée générale** qui aura lieu le **vendredi 6 avril**,
 - le **weekend club** qui aura lieu du **28 au 30 avril dans le Cantal**
 - et la **Balade Inter Club (BIC)** qui aura lieu cette année à Cloué, organisée par les Pistons Bleus de Vivonne.
- Une bien belle année qui se profile...



Bibliothèque

Françoise Brousse 05 49 57 21 90
bibliotheque@beruges.fr

La bibliothèque est un lieu où l'on aime venir **chercher un livre, une bande dessinée, un magazine, un texte lu...**

Ouverture - lundi : 16h-17h30, mercredi : 16h-18h, jeudi : 10h30-11h30, samedi : 10h-12h



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr
<http://ape.beruges.fr>

Evénements en 2018



9 février : Carnaval de l'école avec son défilé organisé par l'école suivi d'un bal costumé, salle des fêtes Avinyonet

18 mars : Projection d'un film familial dans la salle Claudette.

27 mai : « Nettoyons la nature », grande opération de ramassage de déchets sur les chemins.

22 juin : Fête de l'école.



USB Foot

Philippe Nouzilleau 05 49 53 29 95
<http://usberuges.e-monsite.com>

Une récompense pour Béruges dans le cadre de l'opération « zéro carton »

Lors de sa dernière Assemblée Générale financière, le district de la Vienne a mis en avant et récompensé les clubs les plus fair-play. **En 3^{ème} division, c'est l'U.S. BERUGES qui a reçu la récompense (3 ballons) pour l'opération « zéro carton » organisée par la commission d'éthique du district.** Même si elle est à relativiser, cette récompense est une satisfaction pour nos dirigeants qui encouragent tous nos jeunes à poursuivre dans cette voie de **respect vis-à-vis des arbitres et des adversaires.**



Calendrier des prochains matchs (susceptible de modifications en fonction des intempéries)

Dates des matchs	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3
11/02	Poit CEP - Béruges	Béruges - Rouillé2	Jazeneuil-Béruges
25/02	Fleuré2 - Béruges	Béruges - Couhé	Sanxay - Béruges
04/03		Poit Portugais - Béruges	
11/03	Béruges - Smarves	Lusignan3 - Béruges	Béruges-Latillé2 (13h15)

A retenir : Samedi 17 mars 20h, à la salle des fêtes Avinyonet, l'USB organise son traditionnel **LOTO** avec de nombreux lots à gagner et notamment la nouvelle Nintendo Switch !



Le Local jeunes accueillera vos enfants âgés de 5 ans et demi à 17 ans, pendant les vacances de février du 12 au 23. Les horaires d'ouverture sont de 7h30 à 19h. Pour rappel : les 5 ans et demi sont accueillis à l'école.

- La 1^{ère} semaine, le thème est « Contes et Légendes ».



Un projet basé sur l'expression et l'imaginaire de vos chérubins. Ils pourront inventer eux-mêmes leur conte, leurs personnages, et le mettre en scène.

«Il était une fois...» «...une grenouille géante ... »
«...rose avec 6 pattes... » «...qui jouait à attrape
mouche !»

Nous rencontrerons les animaux de ce pays, leur habitation et leurs jeux préférés.

« Il fait froid dans ce pays ! » « As-tu vu des igloos ? » « Oh ! Un pingouin ! » « Magnifique ce paysage ! »

05 49 53 33 08

**invitent tous les
Bérugéois
au carnaval !**

A programme, 2 défilés costumés :

- **Le 1^{er} à 10h15 :** départ de l'école jusqu'à l' EHPAD

« Le Logis des cours » où nous partagerons un moment de fête avec les résidents.

- **Le 2^{ème} à 15h :** départ de l'école jusqu'à la Place de

Carnaval dans un feu de joie.

L'Association des Parents d'élèves organise ensuite un **goûter gratuit dans la salle des fêtes** où les enfants pourront venir déguster gâteaux et crêpes en attendant le **bal costumé en soirée**.

Nous vous espérons nombreux sur notre passage !
L'équipe enseignante



Suite aux nombreuses dégradations de la pelouse du stade, des sanitaires et du préau, l'accès au stade Paul Mullon sera bientôt fermé aux véhicules à moteur.

- **Les associations et les particuliers qui réservent pour y organiser des événements pourront bien sûr continuer à y accéder**, une clé sera mise à leur disposition.
- **Tous les usagers** bénéficient du parc de stationnement en bordure du stade. Ce stationnement permet une plus grande sécurité pour les enfants qui utilisent les jeux de plein air.

Horizontal

1) Château de Béruges 2) Poème lyrique - Trou de poutre
- Pas ici 3) Conjonction négative - Chaîne européenne 4)
Elément répétitif - Mesure asiatique - Affaibli 5) Court
en eau - Aide à la bonne conduite 6) Ancien - Ouvrage
présent à Béruges 7) Plante à cornet - Nécessite parfois
un doublage 8) Prompt au sacrilège - Protège la
chambre 9) Règles - Akène des forêts de Béruges
10) Camouflé - Fin d'infinifit 11) On ne peut s'en passer

Vertical

1) Voisine que complète La Chapelle 2) Plus que désagréable - Coutume éphémère 3) Arrivé - Pomme
4) Porte palettes 5) Assemblée de spécialistes - Face de cube 6) Refuge bien connu des coureurs bérugeois - Aide les désorientés 7) Cri d'élán - Voyelle doublée - Courba 8) Appris - Caprice enfantin 9) Elle est son féminin - Rappelle à la mémoire 10) Se déplace en Boivre - Rue et impasse de Béruges

[illegible]